

En 1756

Deux paysans découvrent un corps momifié au bord de l'Artière

La découverte

Nous sommes le Mercredi 4 Février 1756, les frères Michel et Barthélémy BASSIN, habitants de LIGNAT, s'adonnent au défrichage d'une parcelle leur appartenant sur le territoire de Jarlot, une terre située sur la commune des MARTRES d'ARTIERE entre le pont de la Guelle et Lignat.

Le travail déjà bien avancé quand la bêche de l'un des frères donne contre une pierre. Etonné car, pour qui connaît les lieux, les pierres y sont plutôt rares et constatant que l'obstacle qui se présente n'a rien d'un vulgaire caillou, l'ouvrier appelle son frère en renfort. Ils reconnaissent bientôt que cette pierre forme le sommet d'un tombeau. Poussés par la curiosité ils décident de dégager le monument et creusent une fosse de 12 pieds de côté. Le tombeau apparaît finalement, taillé grossièrement, les jointures mastiquées d'une terre glaise. Aucune inscription n'indique ce qu'il contient. Les deux hommes veulent d'abord enlever "la toiture" mais la pierre trop lourde pour être déplacée au moyen des seuls outils disponibles, ils décident d'y aménager une brèche latérale du côté de Bize (Nord).

Apparaît alors une caisse en plomb mesurant "quatre pieds et huit pouces de long sur treize pouces de large". Ils distinguent de petites ouvertures sur le couvercle, elles ne sont toutefois pas suffisantes pour laisser deviner le contenu de ce coffre dont l'aspect ne leur semble finalement pas celui d'un cercueil. Aussi nos deux compères ne se soucient point d'en faire l'inventaire en cette place, convaincus qu'ils sont convaincu, qu'au fond de la caisse mystérieuse, gît un trésor. Estimant que pour l'exploration du dit trésor tout témoin paraît pour le moins inutile, ils transportent la caisse à leur domicile.

Le cadavre

Le caisson ayant finalement cédé, qu'elle n'est pas la surprise de nos complices quand, en lieu et place du trésor espéré, ils découvrent un cadavre. Décidément la lourde caisse était bien un cercueil et non un coffre-fort. Toutefois la surprise est double lorsqu'ils constatent que le corps qui se présente à eux n'a rien d'un cadavre ordinaire. Il paraît être celui d'un jeune garçon d'environ 14 ans. Son état de conservation est tel que l'enfant semble simplement endormi, une toile très fine enveloppe le tronc, chacune de ses extrémités (bras et jambes) sont bandées séparément. Les pieds et les mains se présentent à nu, recouverts par une épaisse couche de baume. Il est enveloppé par un suaire en toile plus grossière.

Le corps n'a souffert d'aucune altération. La peau a gardé sa souplesse et son coloris naturel, les côtes sont encore libres de leurs mouvements. Il ne manque aucune dent et la partie arrière du crâne a conservé quelques cheveux. La plupart des articulations se prêtent aux mouvements qu'on leur imprime, les doigts ont même assez de ressort pour se restituer lorsqu'on les plie. Ne sachant que faire de leur encombrante trouvaille, les frères BASSIN décident de ramener le corps dans son tombeau et s'efforcent de remettre les lieux dans leur état d'origine.

Les Martrois vont vivre une semaine de folies.

Le secret, trop lourd à garder, ne résiste pas longtemps aux indiscretions. Messire GUILHAUME, curé des MARTRES D'ARTIÈRE, ayant eu vent de la découverte dans la journée du 9 Février, se rend sur les lieux accompagné de notables. Ils ne peuvent que constater l'état mouvementé du terrain.

Le 11 Février dès 8 heures du matin, il est demandé à plusieurs habitants des MARTRES, de procéder au désenfouissement du tombeau, sous les ordres du sergent Michel CHABROSY. Le jour même, le corps est exposé à l'église des MARTRES (située alors dans l'immeuble actuel de la Mairie) et livré à la vue des habitants.

Jamais le village n'avait connu telle affluence. On accourt de toute la province pour voir la momie. Rapidement la sénéschaussée est débordée. Dans leurs superstitions barbares, les visiteurs repartent avec un morceau de tissu, un fragment de peau ou une dent, convaincus qu'ils sont, que ce présent leur apportera l'éternité.

Instruit de ces regrettables incidents, l'EVEQUE de CLERMONT croit devoir intervenir. Le 17 Février, en accord avec l'intendant d'Auvergne J-Baptiste-François DE LA MICHODIERE, il ordonne au curé d'inhumer le cadavre dans le cimetière des MARTRES D'ARTIERE. Le corps est enseveli dans un cercueil le 18 Février à 15h. Le sarcophage d'origine en plomb, d'un poids de 350 livres, sera vendu pour la somme de 87 livres et 10 sols. Le cadavre, qui avait été livré à la curiosité du peuple, pouvait espérer retrouver la paix dans le cimetière où on venait de lui donner asile. Mais la science, qui déjà ne respectait rien, allait élever la voix et en son nom les "Grands" et les intellectuels de l'époque se disposaient à réclamer, à leur tour, une place au spectacle.

L'enterrement à peine terminé, la magistrature riomoise veut voir l'enfant embaumé des MARTRES. Le même jour, le procureur de RIOM intervient sur ordonnance afin que le cadavre soit exhumé. L'évêque de CLERMONT, dans un premier temps opposé à l'opération, ordonne finalement l'exhumation le 22 Février 1756. Le lendemain le corps transporté à la pharmacie de l'hôpital général de RIOM.



La momie des MARTRES miraculeusement conservée par la faune macrophage après plus de mille années passées dans les terres marécageuses de Limagne et 2 siècles et demi dans les musées parisiens.

La science entre en action.

Plusieurs têtes pensantes de l'époque se dépêchent alors sur les lieux afin d'y étudier le corps. Ainsi plusieurs rapports nous sont parvenus. STROPE, chirurgien et apothicaire à MARINGUES fait une première description scientifique du cadavre et se pose des questions quant à la méthode d'embaumement du corps.

Le chimiste auvergnat Jean-François OZY tente une analyse du baume, il communique ses observations dans un mémoire à la Société littéraire de CLERMONT. Ce document d'une grande valeur a été acheté aux enchères publiques par la commune des Martres d'Artière le 4 mai 2007. Il est actuellement exposé à la bibliothèque des Martres d'Artière.

LOUIS XV veut voir la momie des MARTRES

Malgré la lenteur des moyens de communication de l'époque, la nouvelle atteint rapidement les milieux scientifiques européens. LOUIS ordonne, à son intendant BUFFON de faire transporter le corps jusqu'à PARIS qui parvient au cabinet d'histoire naturelle du roi le 24 Avril 1756. Georges Louis BUFFON célèbre écrivain et naturaliste français du 18ème siècle s'emballa d'admiration. Il en fait la description suivante dans son oeuvre monumentale en 36 volumes: "Cette momie est l'une des pièces les plus curieuses qui fut au cabinet du roi. Jamais on n'a rien vu d'aussi merveilleux dans ce genre. C'est le chef-d'oeuvre de l'art des embaumements... C'est la plus parfaite des momies qui ont été connues jusqu'à présent. Un objet aussi intéressant m'engage à passer les bornes d'une description en comparant cette momie avec celles qui étaient connues des naturalistes avant qu'elle fût découverte... Jamais on avait vu de momie aussi parfaite." Et d'ajouter deux pages plus loin : "Il y a tout lieu de croire que cette momie a été faite pour un homme très important et qu'elle est fort ancienne...L'embaumement serait très remarquable en Egypte même, il est très surprenant en Auvergne..."

En scientifique averti, BUFFON fait une étude comparative avec les momies égyptiennes, il écrit notamment: "Le procédé égyptien consistait à vider le corps, consumer l'intérieur et à injecter une solution de Natron, genre d'alcali, qui agit sur les chairs comme de la chaux puis séchage à l'air... Or la momie qui m'est présentée a conservé ses viscères, ils n'ont pas été dissous... Le corps a gardé sa souplesse et sa couleur." Il note également qu'il s'agit bien d'une momie "volontaire" et non d'un corps conservé par un milieu naturel favorable.

Qu'est-elle devenue?

Déposée au Muséum d'Histoire Naturelle, elle siégera fièrement pendant 150 ans, aux cotés de ses consœurs les plus célèbres de la planète: pharaons d'Egypte ou dignitaires antiques d'Amérique du Sud. A la fin du 19ème siècle, elle doit pourtant céder sa place au rang des vedettes. Remplacée par quelques découvertes récentes, elle rejoint les sombres rayonnages des "réserves" du Muséum. La momie des Martres d'Artière se trouve actuellement au MUSEE de L'HOMME. Elle n'est plus accessible au public.

Encore une énigme pour longtemps.

Pour plusieurs raisons, la découverte de ce corps miraculeusement conservé reste une énigme pour les scientifiques. Elle constitue un cas à part parmi les innombrables momies recensées de par le monde. De nombreuses questions n'ont toujours pas trouvé de réponse. La momification qui a été pratiquée ici se distingue des méthodes qu'utilisaient les peuples antiques (Egyptiens, Colombiens, Mongols) par le fait que les viscères n'ont pas été extraits du corps. Un milieu sec est une condition importante pour une bonne conservation d'un cadavre embaumé, or c'est à quelques mètres seulement de l'Artière, dans un milieu marécageux, que les frères BASSIN ont fait leur découverte. On a même écrit que le sarcophage séjournait en dessous du niveau du ruisseau ?

Reste l'hypothèse des Sarrasins, originaires d'Afrique du Nord, ils remontèrent d'Espagne au début du 8ème siècle et ravagèrent l'Auvergne sous la conduite de Susif vers 730 de notre ère. Voilà plus de 50 générations, sur les rives de l'ARTIERE, des hommes mettaient toute leur science au service de ce corps d'adolescent. Qui leur avaient transmis l'art de l'embaumement si peu pratiqué dans nos contrées ? Qui étaient-ils ? - D'où venaient-ils ? Les réponses sont certainement encore sous nos pieds, la terre des MARTRES d'ARTIERE n'a pas fini de nous livrer ses secrets.